MAIRIE
2 Place de la Mairie
Bains-sur-Oust
35600
Tél. : 02.99.91.70.87

N° 2026 – 44

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260423-D202644-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE de CONVOCATION :

17/04/2026

Nombre de CONSEILLERS :

En exercice	……. 27
Présents	……. 23
Votants	……. 27

Objet :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAINS-sur-OUST, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Madame Marie-Laure PONDARD, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :
M.M. Marie-Laure PONDARD – Joël CRUBLET – Isabelle HURTEL - Antoine LAGNEAU - Dominique HEMERY-BESNARD – Alexandre GAILLARD - Nathalie MORICE – Jean-Emmanuel LAUZET - Françoise GUYOT – Jeannick MÉNARD – Chloé GEFFRAY – Vincent MAHÉ – Marie-Christine PRAUD – Fabrice PORON - Laurence MOREL – Vincent BOLOGNINI – Irma LEROY – Clément DELAPORTE – Anne-Laure MARCHAL – François CONTIN – Josyane PARENT – Daniel BARRE – Véronique POITEVIN.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :
M. Philippe MARCHAND donne procuration à M. Antoine LAGNEAU
Madame Marine GOYON donne procuration à Mme Laurence MOREL
Madame Catherine ROBIN donne procuration à Mme Véronique POITEVIN
Monsieur Guillaume BROHAN donne procuration à M. Daniel BARRE

SECRETAIRE : Monsieur Alexandre GAILLARD

2026. 44 / DESIGNATION DÉLÉGUÉS SDE 35

Madame la Maire, Marie-Laure PONDARD, invite l'Assemblée à désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la Commune auprès du Syndicat départemental d'Energie 35 (SDE 35), autorité chargée de l'organisation du service public de l'énergie en Ille-et-Vilaine.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal désigne:

- Madame Isabelle HURTEL, déléguée titulaire,
- Monsieur Antoine LAGNEAU, délégué suppléant

Pour représenter la Commune en tant que délégués SDE 35.

Pour extrait certifié conforme,
Madame la Maire
Marie-Laure PONDARD